

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de Berstheim

Le projet de modification n° 1 du PLU de Berstheim a pour objet :

- Le rajout d'un emplacement réservé pour élargir le chemin rural dans le prolongement de la rue des Vignes.

Pour ce faire le Vice-Président, M. Jean-Lucien NETZER, a pris un arrêté prescrivant une enquête publique qui se tiendra du

Mardi 23 mars 2021 à 9 heures au mardi 6 avril 2021 à minuit.

La MRAe, par décision du 9 février 2021, a décidé de ne pas soumettre le projet de modification à évaluation environnementale.

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire.

Madame Monique HUTTER a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Le dossier d'enquête publique sur support papier sera consultable à l'annexe de l'hôtel de Ville de Haguenau - 2 rue des Chevaliers – 67500 HAGUENAU et à la mairie de Berstheim aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur un poste informatique à l'annexe de l'hôtel de Ville de Haguenau - 2 rue des Chevaliers – 67500 HAGUENAU, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sur la page dédiée à l'enquête publique sur le site www.registredemat.fr/plu-berstheim-m1

Le commissaire enquêteur recevra le public les jours suivants :

- mardi 23 mars 2021 de 9h à 11h, à l'hôtel de ville de Haguenau, salle 22,
- vendredi 26 mars 2021 de 15h à 17h, à la mairie de Berstheim,
- mardi 6 avril de 16h à 18h, à la mairie de Berstheim.

Toutefois, en raison de la situation sanitaire particulière liée à la pandémie de COVID-19, il est recommandé pour rencontrer le commissaire-enquêteur de prendre rendez-vous auprès de la commune de Berstheim ou de la Communauté d'Agglomération de Haguenau au plus tard la veille de la permanence.

Il sera également demandé au public de respecter les mesures sanitaires suivantes : port du masque et utilisation d'un stylo personnel.

En outre, des mesures particulières d'accueil du public seront mises en place à la mairie de Berstheim et à la Communauté d'Agglomération avec notamment la mise à disposition de gel hydro-alcoolique.

Pendant le délai de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- sur les registres d'enquête ouverts à la mairie de Berstheim et à l'annexe de l'hôtel de ville de Haguenau aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur en mentionnant comme objet « Enquête publique Communauté d'agglomération de Haguenau – Modification n° 1 du PLU de Berstheim », à la Mairie de Berstheim - 2 place Saint Martin – 67170 BERTHEIM,
- par courrier électronique à l'adresse mail suivante : plu-berstheim-m1@registredemat.fr,
- en les consignnant sur le registre dématérialisé accessible sur le site www.registredemat.fr/plu-berstheim-m1

Les observations numériques seront enregistrées et prises en compte du mardi 23 mars 2021 à 9h00 au mardi 6 avril à minuit..

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la mairie de Berstheim et à la Communauté d'Agglomération de Haguenau pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

L'autorité responsable du projet de modification est la Communauté d'Agglomération de Haguenau, représentée par son Vice-Président, Jean-Lucien NETZER et dont le siège administratif est situé à 84 route de Strasbourg – 67504 HAGUENAU Cedex.